



## COMMUNIQUE N°061

Lors du coup de liberté du 30 août 2023, le CTRI avait dissout les institutions de l'ancien régime qui avait failli. L'une de celles qui avait le plus failli était le centre Gabonais des Élections (CGE).

En application des conclusions du dialogue national inclusif, l'organisation des élections sera désormais assurée par le Ministère de l'Intérieur comme c'est le cas dans les grandes démocraties du monde.

En tout état de cause, l'organisation des élections par le Ministère de l'Intérieur sera entourée de toutes les garanties de transparence, de liberté et de participation.

Peuple Gabonais, unis dans la concorde, c'est enfin notre essor vers la félicité.

Honneur et fidélité à la Patrie !  
Je vous remercie

Fait à KoulaMoutou, le 11 mai 2024